


RE: Procédure de modification simplifiée PLU Tonnay-Charente - Avis PPA

De : secretariat-pole-operationnel <secretariat-pole-operationnel@sdis17.fr> mar., 31 mars 2026 16:05
Objet : RE: Procédure de modification simplifiée PLU Tonnay-Charente - Avis PPA 
À : affaires juridiques <affaires.juridiques@tonnay-charente.fr>
Cc : secretariat-direction <secretariat-direction@sdis17.fr>

Ce message exige votre attention

- C'est le premier e-mail qu'elle envoie à votre entreprise.

Powered by Mimecast

Bonjour,

Nous vous informons que le SDIS 17 n'émettra pas d'avis sur le PLU transmis. Toutefois, si vous avez des interrogations quant à la distribution des secours ou un problème d'accessibilité, nous nous tenons à votre disposition via l'email suivant : operationnel-ouest@sdis17.fr

Cordialement



Secrétariat du pôle opérationnel
+33(0)5.46.00.59.26
secretariat-pole-operationnel@sdis17.fr

Service départemental d'incendie et de secours de la Charente-Maritime
ZI des 4 Chevaliers • 2 avenue Eric Tabarly • BP 60099 • 17187 Périgny cedex
www.sdis17.fr

Afin de contribuer au respect de l'environnement, merci de n'imprimer ce message que si nécessaire. Ce message et toutes les pièces jointes sont transmis à l'attention exclusive de ses destinataires et peuvent être confidentiels, contenir des données à caractère personnel ou sensibles. Si vous recevez ce message par erreur et/ou si vous n'êtes pas le destinataire désigné de ce message, sa lecture, sa copie, sa diffusion, sa publication ou son utilisation sont strictement interdites. Merci de le détruire ainsi que les pièces jointes s'y rattachant sans garder copie et d'avertir immédiatement l'expéditeur. Tout message électronique est susceptible d'altération et le Service départemental d'incendie et de Secours de la Charente-Maritime décline toute responsabilité au titre de ce message s'il a été altéré, déformé, falsifié.

De : secretariat-direction <secretariat-direction@sdis17.fr>**Envoyé :** mardi 31 mars 2026 15:34**À :** secretariat-pole-operationnel <secretariat-pole-operationnel@sdis17.fr>**Objet :** TR: Procédure de modification simplifiée PLU Tonnay-Charente - Avis PPA**Importance :** Haute

Christelle Bougras
Assistante de direction
+33(0)5.46.00.59.39
Secretariat-direction@sdis17.fr

ZI des 4 Chevaliers • 2 avenue Eric Tabarly • BP 60099 • 17187 Périgny cedex
www.sdis17.fr

De : Muriel DUPLAN <affaires.juridiques@tonnay-charente.fr>

Envoyé : mardi 31 mars 2026 15:21

À : aude monfront <aude.monfront@nouvelle-acquitaine.fr>; magali steichen <magali.steichen@charente-maritime.fr>; h blanche <h.blanche@agglo-rochefortocean.fr>; Catherine JOURDY <c.jourdy@agglo-rochefortocean.fr>; Cécile ROGIER <c.rogier@agglo-rochefortocean.fr>; Christine VEZIN <c.vezin@agglo-rochefortocean.fr>; karine philippe <karine.philippe@eau17.fr>; nicolas delbos <nicolas.delbos@eau17.fr>; secretariat-direction <secretariat-direction@sdis17.fr>; manuel mirlyaz <manuel.mirlyaz@cnpf.fr>; jerome mousseau <jerome.mousseau@cmds.chambagri.fr>; audrey gomard <audrey.gomard@cmds.chambagri.fr>; m briand <m.briand@rochefort.cci.fr>; i auger <i.auger@charente-maritime.cci.fr>; stephanie chaigneau <stephanie.chaigneau@cma-nouvelleaquitaine.fr>; vanessa clopeau <vanessa.clopeau@cma-nouvelleaquitaine.fr>; Mairie CABARIOT <mairie@cabariot17.fr>; Mairie LOIRE LES MARAIS <secretariat@loirelesmarais.fr>; mairie <mairie@hippolyte.fr>; accueil <accueil@mairie-lussant.fr>; Mairie MORAGNE <mairie@moragne.fr>; mairie <mairie@muron.fr>

Objet : Procédure de modification simplifiée PLU Tonnay-Charente - Avis PPA

Importance : Haute

Madame, Monsieur,

La commune de Tonnay-Charente procède à une procédure de modification simplifiée n°1 du PLU ayant pour objet :

- De corriger plusieurs erreurs matérielles (règlement écrit et graphique)

Ainsi, conformément aux dispositions de l'article L. 153-40 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier le projet de modification simplifiée pour avis.

Vous trouverez en pièces jointes la notice de présentation de la modification simplifiée, l'extrait modifié du règlement et les plans de zonage (avant/après).

Je vous remercie de bien vouloir me faire part de vos éventuelles observations dans les meilleurs délais, l'objectif étant une mise à disposition du public au 21 avril prochain.

Afin de garder une traçabilité dans mon dossier, je vous remercie de bien vouloir m'accuser réception du présent mail.

cordialement

Muriel DUPLAN
**Responsable Administration Générale
et Affaires Juridiques**
05 46 82 14 47

Mairie de Tonnay Charente
81, Rue Alsace Lorraine
17430 Tonnay-Charente
standard 05 46 82 14 30

Aidez-nous à restaurer
Le pont suspendu
de Tonnay-Charente
Faites un don !

www.fondation-patrimoine.org



--Afin de contribuer au respect de l'environnement, merci de n'imprimer ce message qu'en cas de nécessité
